

N°DCS2026_06_022

Département de l'Ain
Arrondissement de Bourg-en-Bresse

Nombre de délégués élus : 31
Nombre de délégués en exercice : 31
Nombre de délégués votants : 29
(29 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention)



DÉLIBÉRATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du mardi 9 juin 2026

Date de Convocation : 1^{er} juin 2026

EPCI membres	Délégués titulaires	Présents	Excusés	Absents	Donne pouvoir à	Délégués suppléants	Présents	Absents	Délégués titulaires remplacés
Grand Bourg Agglomération	BERAUDIER Michel	X				BOUVARD Florent		X	
	BERNARD Jean-Luc	X				CHARTIER Christophe		X	
	BRIDON Bernard	X				CHEVAT Jean-Michel		X	
	CARLET Julien	X				COTTET Freddy		X	
	CERLES Marie	X				FAUVET Guillaume		X	
	DAUJAT Baptiste	X				GHIRARDI Benoît		X	
	GINDRE Jonathan		X			GUERRY Gilles		X	
	LOISY Martial	X				GUILLLOT Lionel		X	
	MOISSON Franck	X				HUMBERT Gérard	X		GINDRE Jonathan
	PETIT Aline		X			LEGRAIS-BOUCHER Pascal	X		PETIT Aline
	RELAVE Fabien			X		PROST Céline		X	
	SIMONET Jean-Michel		X			ROBIN Thierry		X	
Communauté Communes de la Dombes	SULPICE Clément	X				THEVENET Jean-Marc		X	
	BRANCHY Gérard	X				BERNARD Jérôme	X		GENESTOUX ALAIN
	DE CLAVIERE Marc		X			CURNILLON Pascal		X	
	GENESTOUX Alain		X			GOGUET Jonathan	X		JULIEN Guislaine
	JULIEN Guislaine		X			JANICHON Régis		X	
	LAPLANCHE Johann	X				MAURE Jérôme		X	
	PAYET PIGEON Marie-Christiane	X				RAVET Noël	X		PERRIER Romain
	PERRIER Romain		X			TUFEL Gérard	X		DE CLAVIERE Marc
Communauté Communes de la Veyle	POTTIER Philippe	X				VIOLLANT Yves	X		
	BIBET Régis	X				AUBLANC Jean-Claude	X		BOUCHARD Marc
	BOUCHARD Marc			X		BOZONNET Eric	X		
	BROYER Vincent	X				DANNACHER Michèle		X	
	DURANDIN Patrick	X				FAUVAIN Grégoire	X		GABILLET François
	GABILLET François			X		JAMBON Michel	X		
	GREMY Annick	X				JOURNEAU Damien		X	
	MANIGAND Jean-Marie	X				LHOSTE Florence		X	
	MICHEL Luc	X				LORIN Christian		X	
	MONIER Joël	X				THOMAS Annette	X		
Communauté Communes de la Veyle	RABUEL Claude	X				TRONCY René		X	

L'an deux mille vingt-six, le mardi neuf juin, à vingt heures, les membres du Comité Syndical, se sont réunis à la salle des fêtes de Buellas (01310), sous la présidence de Monsieur Gérard BRANCHY, dûment convoqués conformément aux dispositions de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de séance :

Baptiste DAUJAT

Objet : Création de commissions permanentes

Vu que les commissions sont créées par le Comité Syndical et ses membres sont élus parmi les délégués titulaires ;

Vu que le Président du Syndicat est membre de droit de chaque commission ;

Vu que le Responsable de structure (ou son représentant), assiste de droit aux commissions pour assurer le secrétariat technique ;

❖ **COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Vu l'article L1411-5 du CGT définissant la composition de la Commission d'appel d'offres pour les communes et établissements publics de plus de 3 500 habitants ;

Vu que sa composition, définie par la réglementation, comprend pour le Syndicat Mixte Veyle Vivante, le Président du Syndicat, cinq membres titulaires et cinq membres suppléants ;

Considérant que l'objet de cette commission est l'attribution des marchés publics passés dans le cadre de la procédure formalisée des appels d'offre ;

Le Comité Syndical, après avoir délibéré,

ACCEPTE, à l'unanimité, d'instituer la commission d'appel d'offres chargée de l'attribution susmentionnée ;

PROCEDE à la désignation des membres titulaires et des membres suppléants appelés à siéger au sein de ladite commission ;

Aussi, sont élus au sein de la Commission d'appel d'offres les membres suivants :

Membres titulaires

CERLES Marie
DAUJAT Baptiste
MICHEL Luc
MONIER Joël
PAYET PIGEON Marie-Christiane

Membres suppléants

BERNARD Jean-Luc
DURANDIN Patrick
GREMY Annick
LOISY Martial
POTTIER Philippe

❖ **COMMISSION « FINANCES »**

Vu que cette commission a une composition libre, il est proposé de la constituer du Président, des trois Vice-présidents et de membres issus du Comité Syndical ;

Considérant que ladite commission a pour compétences :

- L'élaboration et le suivi du budget,
- L'élaboration et le suivi de la programmation budgétaire pluriannuelle,
- La concertation avec les EPCI adhérentes lors de la fixation du montant des cotisations syndicales,

Le Comité Syndical, après avoir délibéré,

ACCEPTE, à l'unanimité, d'instituer la commission « finances » chargée de donner son avis sur toute question ou tout dossier relevant de son domaine de compétences ;

PROCEDE à la désignation des membres titulaires appelés à siéger au sein de ladite Commission.

Aussi, sont élus au sein de la Commission « finances » les membres suivants :

Vice-Présidents

DAUJAT Baptiste

Membres du Comité Syndical

AUBLANC Jean-Claude
BRIDON Bernard
GINDRE Jonathan
GREMY Annick

Fait et délibéré à Mézériat, les an, mois et jour susdits.

Certifié publié ou notifié selon les termes de la réglementation en vigueur.

Le Président du SMVV,
Gérard BRANCHY

Le Président de séance,
Baptiste DAUJAT



Délibération rendue exécutoire

Date de la publication : 09/07/2026

Le Président certifie, sous sa responsabilité, que la présente délibération figurant dans la liste des délibérations examinées par le Comité Syndical a été publiée et mise en ligne sur le site internet du Syndicat Mixte Veyle Vivante selon les termes de la réglementation en vigueur.